

AVANCEMENT DE LA VACCINATION EN FRANCE PAR REGION

NB : La France a fait le choix de n'utiliser que la moitié des doses disponibles en conservant, pour chaque patient vacciné, une dose pour sa deuxième injection. Le directeur de la santé le rappelle souvent quand on évoque devant lui la lenteur de l'avancement de la vaccination en France. D'autres Etats (Royaume Uni, par exemple) ont fait le choix inverse, se fixant comme objectif principal de vacciner le plus rapidement possible la plus grande partie de sa population. Il a été précisé par les experts que les vaccins n'atteignaient leur taux d'efficacité maximum qu'après la seconde injection, quelques semaines après.

Les deux stratégies se défendent : si 2 doses protègent à 90 % et une seule dose à 40, vaut-il mieux vacciner le plus vite possible 70 % de la population en ne la protégeant qu'à 40° % ou en vacciner 20 % qu'on protégera à 90 % ?

C'est pourquoi il est difficile de comparer l'avancement des vaccinations dans les Etats. Pour la répartition, par région, de la vaccination en cette fin de mois de mars 2021 il a donc été choisi de prendre en compte le pourcentage de la population ayant reçu une première dose.

- **Auvergne-Rhône-Alpes : 11,50 %**
- **Bourgogne-Franche-Comté : 13,50 %**
- **Bretagne : 12,60 %**
- **Centre-Val-de-Loire : 11,30 %**
- **Corse : 16,10 %**
- **Grand Est : 12,90 %**
- **Hauts-de-France : 12,60 %**
- **Ile-de-France : 10,00 %**
- **Normandie : 12,90 %**
- **Nouvelle-Aquitaine : 13,00 %**
- **Occitanie : 12,00 %**
- **Pays de la Loire : 10,70 %**
- **Provence-Alpes-Côte d'Azur : 12,90 %**
- **Guyane : 3,00 %**
- **Martinique : 3,20 %**
- **La Réunion : 4,00 %**
- **Mayotte : 3,10 %**

Ces différences s'expliquent (en partie seulement) par le fait que certaines régions ont une population plus jeune (les personnes âgées ayant constitué la première priorité de la campagne).